



Programme de formation

01 février 2025
de 09h30 à 17h00
Accueil 9h

Paris (11e)
Cédis
10 rue Chevreul
Paris (Nation)

Développer son art oratoire pour maîtriser la prise de parole en public

Point fort de cette formation

La maîtrise de l'art oratoire est un atout essentiel pour les élu-es locaux, leur permettant de défendre leurs idées avec clarté, conviction et impact lors des débats publics ou en assemblée plénière. Cette formation vise à développer des techniques efficaces de prise de parole en public : structurer ses arguments, gérer le stress et répondre avec aisance aux objections. Grâce à des mises en situation pratiques et des outils adaptés, les participant-es pourront renforcer leur confiance et leur capacité à convaincre.

Objectifs

- Être capable de prendre la parole avec aisance pour faire passer un message clair à son auditoire.
- Acquérir des techniques et une méthode pour préparer et améliorer ses interventions, apprivoiser son stress et gagner en aisance.
- Présenter et exprimer clairement ses idées pour faire passer les messages essentiels.
- Maintenir l'intérêt de son auditoire en s'adressant à lui sans notes et en exprimant sa conviction.
- Savoir respecter son temps de parole.

Déroulé

9h30 - 12h30 : Les bases de l'art oratoire

Les fondamentaux de la communication orale.

Structurer un discours clair et percutant.

Les techniques de persuasion.

14h - 17h : Mise en pratique et perfectionnement

Exercices pratiques de prise de parole.

Conclusion - synthèse des enseignements clés de la journée.





Programme de formation

01 février 2025
de 09h30 à 17h00
Accueil 9h

Paris (11e)
Cédis
10 rue Chevreul
Paris (Nation)

Intervenant

Angelo Arancio – formateur et consultant

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par le formateur, en début et fin de formation, selon une grille d'indicateurs, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
[le référent](#)
Cédis.

-

